

Province de Québec
Municipalité du Canton de Roxton

À une session ordinaire du conseil de la Municipalité du Canton de Roxton, tenue le 2 novembre 2020 à 19h30 au lieu ordinaire de séances, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

La séance se tient à huis clos. L'enregistrement verbal de la réunion sera publié sur le site internet de la municipalité dès que possible.

À laquelle étaient présents :

Le maire : M. Stéphane Beauchemin
Les conseillers : M. Pascal Richard
M. Stéphane Beauregard
Mme Diane Ferland
M. François Légaré
M. Bernard Bédard
M. Éric Beauregard

Caroline Choquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, était également présente.

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

194-11-2020

1. **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Bernard Bédard appuyé par M. François Légaré et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

Le varia reste ouvert pour l'ajout de points en cours de séance.

Adoptée

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Questions de l'assemblée;
3. Dépôt des formulaires de déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil;
4. Dépôt des états comparatifs ;
5. Adoption des procès-verbaux des séances du 2, 22 et 29 novembre 2020;
6. Rapport de l'inspecteur municipal;
7. Adoption du règlement numéro 3xx-2020 modifiant le règlement numéro 292-2014 décrétant la limite de vitesse permise sur les chemins de la municipalité et abrogeant toute réglementation antérieure quant à cet objet;
8. Rapport de l'inspecteur en bâtiments;
 - 8.1. Demande à la CPTAQ pour la propriété 8342-89-6400;
9. Résolution désignant les fonctionnaires autorisés à appliquer le règlement 338-2020 relatif à l'installation et l'entretien des installations septiques de types secondaires, secondaire avancé

ou tertiaire sur le territoire de la Municipalité du Canton de Roxton et l'imposition d'une tarification;

10. Formation des comités;
11. Nomination du maire-suppléant et du substitut à la MRC d'Acton;
12. Nomination d'un représentant et de son substitut à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains;
13. École St-Jean-Baptiste de Roxton Falls - Demande d'aide financière pour l'organisation d'un déjeuner de Noël;
14. HB Archivistes – Offre pour le déclassement annuel en 2021;
15. Liste des comptes;
16. Divers :
 - 16.1. Demande d'autorisation pour un panneau-réclame pour le Gîte des oies;
17. Rapport des comités;
18. Correspondance;
19. Questions de l'assemblée;
20. Levée de l'assemblée.

Adoptée

3. **Dépôt des formulaires de déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil**

Les déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil ont été déposées.

4. **Dépôt des états comparatifs**

Les états comparatifs des finances de la Municipalité du Canton de Roxton en date du 31 octobre 2020 sont déposés.

195-11-2020

5. **Adoption des procès-verbaux des séances du 2, 22 et 29 novembre 2020**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance des procès-verbaux des séances du 2, 22 et du 29 novembre 2020;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Éric Beaugard

appuyé par Mme Diane Ferland

et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les procès-verbaux tels que rédigés.

Adoptée

196-11-2020

6. **Rapport de l'inspecteur municipal**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de l'inspecteur municipal;

PAR CONSÉQUENT,
Il est proposé par M. François Légaré
appuyé par M. Pascal Richard
et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport tel que rédigé.

Adoptée

7. **Adoption du règlement numéro 3xx-2020 modifiant le règlement numéro 292-2014 décrétant la limite de vitesse permise sur les chemins de la municipalité et abrogeant toute réglementation antérieure quant à cet objet**

Ce point est remis à une séance ultérieure.

197-11-2020

8. **Rapport de l'inspecteur en bâtiments**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de l'inspecteur en bâtiments;

PAR CONSÉQUENT,
Il est proposé par M. Éric Beaugard
appuyé par M. Stéphane Beaugard
et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport de l'inspecteur en bâtiments tel que rédigé.

Adoptée

198-11-2020

8.1 **Demande à la CPTAQ pour la propriété 8342-89-6400**

CONSIDÉRANT QUE M. Anthony Gagnon désire acquérir une partie de terrain d'une superficie de 0,033 hectare provenant du lot 6 226 031 afin d'agrandir sa propriété;

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme à la réglementation en vigueur;

PAR CONSÉQUENT,
Il est proposé par M. Bernard Bédard
Appuyé par M. François Légaré
Et résolu à l'unanimité des conseillers de recommander la présente demande à la CPTAQ.

Adoptée

199-11-2020

9. **Résolution désignant les fonctionnaires autorisés à appliquer le règlement 338-2020 relatif à l'installation et l'entretien des installations septiques de types secondaires, secondaire avancé ou tertiaire sur le territoire de la Municipalité du Canton de Roxton et l'imposition d'une tarification**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a adopté le règlement 338-2020 relatif à l'installation et l'entretien des installations septiques de types secondaire, secondaire avancé ou tertiaire sur le territoire de la Municipalité du Canton de Roxton et l'imposition d'une tarification;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement a pour objet que la Municipalité prenne à sa charge, aux frais des propriétaires concernés, l'entretien de

tous les systèmes de traitement de types secondaire, secondaire avancé ou tertiaire des eaux usées des résidences isolées;

CONSIDÉRANT QUE tel que prévu au règlement 338-2020, il a lieu de procéder à la nomination des fonctionnaires autorisés à appliquer le règlement 338-2020;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par

appuyé par

et résolu à l'unanimité des conseillers que les tâches du fonctionnaire désigné soit réparties de la façon suivante :

Directrice générale

- Conclusion des contrats d'entretien avec les fabricants des systèmes ou toute autre personne qualifiée et autorisée par le fabricant répondant aux exigences de toute la réglementation applicable et au guide du fabricant pour en faire l'entretien;
- Acheminer les rapports aux propriétaires;
- Facturation aux propriétaires;
- Délivrer les constats d'infraction au nom de la Municipalité pour toute infraction aux dispositions du règlement.

Inspecteur en bâtiments

- Visite de tout immeuble assujetti pour s'assurer du respect du règlement;
- Vérification des rapports d'entretien transmis par le fabricant suite à la visite annuelle par le fabricant du système.

Adoptée

200-11-2020

13. **École St-Jean-Baptiste de Roxton Falls - Demande d'aide financière pour l'organisation d'un déjeuner de Noël**

CONSIDÉRANT QUE l'École St-Jean-Baptiste a présenté une demande d'aide financière pour l'organisation d'un déjeuner de Noël pour les enfants de l'école;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Éric Beaugard

appuyé par M. François Légaré

et résolu à l'unanimité des conseillers de leur remettre un montant de 100\$.

Adoptée

201-11-2020

14. **HB Archivistes – Offre pour le déclassement annuel en 2021**

CONSIDÉRANT QUE l'offre de services de l'entreprise HB archiviste pour la gestion des archives en 2021 s'élève à 1 127.94 \$ taxes en sus;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Éric Beaugard

appuyé par M. Stéphane Beaugard

et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de services de HB archivistes et que de prévoir la somme mentionnée précédemment au budget de l'année 2021.

Adoptée

202-11-2020

15. **Liste des comptes**

Il est proposé par M. Stéphane Beauregard appuyé par M. François Légaré et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes à payer totalisant 80 395.67 \$ et que ceux qui sont payés avant ce jour soient ratifiés.

Adoptée

Je, Caroline Choquette, secrétaire-trésorière, certifie que la Municipalité du Canton de Roxton dispose des fonds nécessaires au paiement de ces comptes prévus au budget.

203-11-2020

16.2 **Demande d'autorisation pour un panneau-réclame pour le Gîte des oies**

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires du Gîte des oies a présenté une demande au conseil municipal afin de recevoir l'autorisation d'installer un panneau-réclame à l'intersection du chemin Quartier-Auger et du chemin Shefford afin d'annoncer leur entreprise;

CONSIDÉRANT QUE l'installation de panneau-réclame sur le territoire de la municipalité doit être autorisé par résolution du conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE le chapitre 11 du règlement de zonage de la municipalité mentionne la réglementation applicable pour un panneau-réclame;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Éric Beauregard

Appuyé par Mme Diane Ferland

Et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser les propriétaires du Gîte des oies à installer un panneau-réclame à l'intersection du chemin Quartier-Auger et du chemin Shefford. Que le panneau-réclame devra respecter les normes du chapitre 11 du règlement de zonage de la municipalité ainsi que les normes d'affichage du ministère des Transports du Québec.

Adoptée

204-11-2020

17. **Levée de l'assemblée**

Il est proposé par M. Pascal Richard
appuyé par M. Éric Beauregard
et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à
20 h 19.

Adoptée

Stéphane Beauchemin
Maire

Caroline Choquette
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Je, Stéphane Beauchemin, maire, atteste que la signature du présent
procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions
qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

